

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
13 juin 2018**

PUBLIE LE : 27 juin 2018

Délibération n°130618-9 : Avenant des lots n°6 et 14 du marché public de réhabilitation et d'extension de la piscine intercommunale

L'an deux mille dix-huit, le treize juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le six juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 JUIN 2018

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Philippe FAISSEAU, DELEGUE TITULAIRE Pascale MERIDA, DELEGUEE TITULAIRE Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE Gilbert ROUAULT, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Nicolas ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Isabelle BOUCHERIE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT Pierrick FOURNIER, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT Frederic GOZLAN, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Brigitte MORVANT, DELEGUEE TITULAIRE Anne-Sophie TALTAVULL, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Fabrice TENNESON, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Abdel ICHOU, Responsable administratif de la piscine intercommunale
Monsieur Cyrille ARIEU, Responsable des maîtres nageurs de la piscine intercommunale

<i>Nombre de communes</i>	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	12
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8 pour le compte administratif 9 pour les autres délibérations

PISCINE / CS – 130618 -9

OBJET : AVENANTS DES LOTS N°6 ET 14 DU MARCHÉ PUBLIC DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 29 mai 2018 ;

VU la délibération n° 190716-4 du 19 juillet 2016 par lequel le comité syndical a autorisé le Président à signer le marché public de travaux de réhabilitation et d'extension de la piscine, conformément à la décision d'attribution de la commission d'appel d'offre réunie le 2 juin 2016 ;

CONSIDERANT que des sujétions techniques imprévues doivent être prises en compte, par le biais d'avenants pour le bon déroulement de l'opération ;

CONSIDERANT les projets d'avenants n°1 pour le lot 6 (Cloisons-doublage-faux plafonds) et n°3 pour le lot 14 (Electricité) ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 du lot 6 et l'avenant n°3 du lot 14 du marché public de travaux de réhabilitation et extension de la piscine, aux montants suivants :

- 27 360,59 € HT pour l'avenant n°1 du lot 6 (Cloisons-doublage-faux plafonds);
- 54 236,28 € HT pour l'avenant n°3 du lot 14 (Electricité).

ARTICLE 2 : DIT que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **26 JUIN 2018**

Transmis en préfecture et affiché le **27 JUIN 2018**

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal